



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM
(Personne majeure)
(Article 60 du code civil)

Je soussigné(e),

Prénom(s)⁽¹⁾ :

NOM :

né(e) le :

à (ville, pays) :

de nationalité⁽²⁾ :

adresse ⁽³⁾ :

courriel :

n° de téléphone :

Demande à me prénommer désormais, dans l'ordre déterminé ci-dessous: *(Pour rappel : un prénom composé (exemple : Jean-Michel) ne constitue qu'un seul prénom. Il doit être inscrit sur une seule et même ligne):* ⁽⁴⁾

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom :

3^{ème} prénom :

4^{ème} prénom :

5^{ème} prénom :

[...]

pour le(s) motif(s) suivant(s)⁽⁵⁾ :

⁽¹⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans votre acte de naissance, dans l'ordre présentement établi.

⁽²⁾ Joignez la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (si vous disposez d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de vos nationalités).

⁽³⁾ Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre résidence se situe à son domicile (en précisant la date/ période du début de l'hébergement).

⁽⁴⁾ Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁽⁵⁾ Joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de votre intérêt légitime au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de votre demande sur papier libre.

.....

J’atteste sur l’honneur qu’aucune procédure de changement de prénom(s) n’est actuellement en cours devant les juridictions françaises, ni qu’aucune demande de changement de prénom(s) n’est actuellement examinée devant un autre officier de l’état civil.

- Je déclare n’avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s).
- J’ai déjà formulé la ou les demandes de changement de prénom(s) mentionnée(s) ci-dessous :

<i>Date et lieu de la demande</i>	<i>Autorité saisie</i>	<i>Date de la décision rendue⁽⁶⁾</i>

Je demande également la mise à jour des actes de l’état civil ⁽⁷⁾ listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur ces actes :

Mon acte de naissance : Naissance le à

Mon acte de mariage (le cas échéant) : Mariage le à

L’acte de naissance de mon conjoint (le cas échéant)

NOM du conjoint :

Prénom(s) du conjoint :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint :

⁽⁶⁾ Joignez une copie de la décision rendue.
⁽⁷⁾ Joignez une copie intégrale, en original, des actes de l’état civil dont il est demandé modification ainsi qu’une copie de votre/vos livret(s) de famille.

L'acte de naissance de mon partenaire de PACS (le cas échéant)

NOM du partenaire :

Prénom(s) du partenaire :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire :

L'acte de naissance de mon/ mes enfant(s)⁽⁸⁾ (le cas échéant)

NOM de mon premier enfant :

Prénom(s) de mon premier enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon premier enfant :

NOM de mon deuxième enfant :

Prénom(s) de mon deuxième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon deuxième enfant :

NOM de mon troisième enfant :

Prénom(s) de mon troisième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon troisième enfant :

Je suis de nationalité étrangère⁽⁹⁾ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de ma loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet, dans le pays dont je suis ressortissant(e), sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue.

Je procéderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du déclarant :

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁽⁸⁾ Si vous avez plus de trois enfants concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

⁽⁹⁾ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié(e), apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.